

DOSSIER DE CONSULTATION / TERMES DE RÉFÉRENCE

(Procédure de consultation restreinte / Contrat d'achat unique)

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Achat de services de consultance sur un projet d'appui à l'accès aux droits et à l'information juridiques des populations en Tunisie

Le Conseil de l'Europe met actuellement en œuvre, et ce jusqu'au 31 décembre 2021, un programme portant sur l'amélioration du fonctionnement, de la performance et de l'accès à la justice en Tunisie (AP-JUST). Dans ce contexte, le Conseil de l'Europe recherche un prestataire local pour la fourniture de services de consultance sur un projet d'appui à l'information juridique des populations en Tunisie (voir section A de l'acte d'engagement ci-joint).

Le programme est financé conjointement par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par celui-ci.

A. Règlement de la consultation

Cette procédure d'appel d'offres entre dans le cadre d'une procédure de consultation restreinte. **En vertu de l'arrêté n° 1333 du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe sur les procédures du Conseil de l'Europe en matière d'achats¹, l'Organisation invitera à soumissionner trois fournisseurs potentiels au moins.**

Cette procédure d'appel d'offres spécifique vise à conclure un **contrat d'achat unique** pour la fourniture des livrables décrits dans l'acte d'engagement (voir ci-joint). Les offres sont réputées valides pendant 120 jours calendaires à compter de la date limite de soumission. Les soumissionnaires seront sélectionnés après évaluation des critères précisés ci-après. Tous les soumissionnaires seront informés par écrit des résultats de la procédure.

Le soumissionnaire doit être soit une personne physique, soit une personne morale à l'exception des groupements d'entreprises.

Les offres seront envoyées **uniquement par courrier électronique** (pièces jointes comprises) à **l'adresse électronique figurant dans le tableau ci-dessous, en indiquant la référence suivante en objet : Application Tunisie-Justice-COM 2 (Offre02)**. Les offres envoyées à une autre adresse électronique **seront rejetées**.

Les informations générales et les coordonnées de contact pour cette procédure figurent sur la présente page. En cas de question, nous vous invitons à utiliser les coordonnées du Conseil de l'Europe indiquées ci-dessous. **Toute question doit être adressée au moins 5 (cinq) jours ouvrables avant la date limite de soumission des offres et exclusivement à l'adresse électronique ci-dessous, en indiquant la référence suivante en objet : Questions Tunisie-Justice-COM 2 (Offre02)**

B. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Objet de la procédure d'achat ►	Procédure de consultation restreinte
Projet ►	AP-JUST C4– Appui aux acteurs non-étatiques tunisiennes
Type de contrat ►	Contrat d'achat unique
Durée ►	Jusqu'à exécution complète des obligations des parties (voir l'article 2 des conditions juridiques telles que reproduites dans l'acte d'engagement)
Date limite pour la soumission des offres ►	22 avril 2019
Adresse e-mail pour l'envoi des offres ►	DGI.Justice.Reform.Unit1@coe.int
Adresse e-mail pour l'envoi de questions ►	DGI.Justice.Reform.Unit1@coe.int
Date prévisionnelle de mise en œuvre ►	1 mai 2019

¹ Les activités du Conseil de l'Europe sont régies par son [Statut](#) et ses règlements intérieurs. Les achats sont régis par le Règlement financier de l'Organisation et par l'[arrêté n° 1333 du 29 juin 2011 sur les procédures du Conseil de l'Europe en matière d'achats](#).

C. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus sont décrits dans la **section A de l'acte d'engagement** (voir ci-joint).

D. PRIX

Tous les soumissionnaires sont invités à remplir le **tableau des prix** figurant dans la **section A de l'acte d'engagement**.

Les soumissionnaires **assujettis à la TVA** joindront également un **devis (facture pro forma)** rédigé sur papier à en-tête indiquant :

- le nom et l'adresse du prestataire de services;
- son numéro de TVA;
- la liste complète des services;
- les frais par type de livrable (dans la devise indiquée dans l'acte d'engagement, hors taxes);
- le montant total par type de livrable (dans la devise indiquée dans l'acte d'engagement, hors taxes);
- le montant total (dans la devise indiquée dans l'acte d'engagement), hors taxes, le taux de TVA applicable, le montant de la TVA et le montant TTC.

E. ÉVALUATION

Critères d'exclusion et absence de conflit d'intérêts

(en signant l'acte d'engagement², vous déclarez sur l'honneur ne pas vous trouver dans l'une des situations visées ci-dessous)

Est exclu de la participation au marché tout candidat ou soumissionnaire :

- qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement définitif pour une ou plusieurs des raisons suivantes : participation à une organisation criminelle, corruption, fraude, blanchiment de capitaux ;
- qui est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de règlement judiciaire ou de concordat préventif ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature, ou qui fait l'objet d'une procédure de même nature ;
- qui a fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée constatant un délit affectant sa moralité professionnelle ou une faute grave en matière professionnelle ;
- qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou de ses impôts et taxes, selon les dispositions légales du pays où il est établi ;
- qui est ou est susceptible de se trouver dans une situation de conflit d'intérêts.

Critères d'éligibilité

- Titulaire d'un diplôme universitaire de niveau master ou supérieur en droit, sciences politiques, sciences sociales, administration publique ou dans une discipline apparentée ;
- Une expérience de 3 ans en gestion de projets de développement, de préférence dans le secteur de l'accès aux droits et la justice (évaluation des besoins et des usagers potentiels) ;
- Connaissance solide des méthodes et techniques d'évaluation de projets et d'élaboration de cahier des charges ;
- Bonne maîtrise du Français et une excellente capacité de rédaction de rapports en cette langue (niveau C.2 du CECRL).
- Bonne maîtrise de l'Arabe (parlé / écrit) ;
- Offre financière ne dépassant pas la limite fixée dans l'acte d'engagement.

Seules les offres soumises en français seront réputées recevables.

Critères d'adjudication

- Critères de qualité (90 %), dont :
 - pertinence de l'expérience du soumissionnaire dans les domaines couverts par le présent appel (40%);
 - compétences en matière de recherche, d'analyse, de rédaction (20%) ;
 - compétences en matière d'élaboration de cahier des charges détaillé (planification) (20%) ;
 - consultance ou autre expérience professionnelle pertinente dans des projets internationaux et / ou dans des projets liés à la justice (10%).
- Critères financiers (10 %).

Le Conseil se réserve le droit de faire passer un entretien aux soumissionnaires éligibles.

Les soumissions multiples ne sont pas autorisées.

²Le Conseil de l'Europe se réserve le droit de demander aux soumissionnaires, à un stade ultérieur, de produire un extrait de casier judiciaire ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'établissement dont il résulte que les trois premiers critères d'exclusion répertoriés ci-dessus sont satisfaits, et un certificat délivré par l'autorité compétente du pays d'établissement indiquant que le quatrième critère est satisfait.

F. DOCUMENTS À FOURNIR

Les soumissionnaires sont invités à fournir :

- **Un exemplaire de l'acte d'engagement rempli et signé³ (voir en pièce jointe) ;**
- **Pour les soumissionnaires assujettis à la TVA uniquement, un devis décrivant leur offre financière,** conformément aux exigences de la section D du dossier de consultation (voir ci-dessus) ;
- Les documents d'enregistrement, (pour les personnes morales uniquement) ;
- Un CV détaillé démontrant clairement que le soumissionnaire remplit les critères d'éligibilité, y compris la pertinence de l'expérience du soumissionnaire ;
- Un extrait (ne dépassant pas 3 pages) d'article, d'avis juridique, de rapport ou de tout autre écrit professionnel récemment rédigé en français par le soumissionnaire et fournissant la preuve de son expérience et de sa connaissance des questions traitées dans l'appel ;
- Une lettre de motivation, n'excédant pas 1 page, décrivant comment le soumissionnaire répond aux exigences des services attendus (voir la section C ci-dessus), notamment pour l'élaboration détaillé d'un cahier des charges relatives à l'indexation de la jurisprudence et sa numérisation (à savoir sa mise en ligne).

Tous les documents seront soumis en français. Les offres incomplètes ne seront pas examinées.

* * *

³ L'acte d'engagement doit être rempli, signé et numérisé dans son intégralité (c'est-à-dire toutes les pages). L'acte d'engagement numérisé peut être envoyé page par page (joint à un seul courrier électronique) ou sous forme de document compilé, bien qu'un document compilé soit préférable. Les fichiers format .pdf sont préférés pour tous les documents numérisés.